

ASSOCIATION DES RANDONNEURS DES PAYS D'ORANGE – A.R.P.O.

Maison des Associations – 384 Route de Caderousse – 84100 ORANGE

☎. 06 14 28 09 80



Orange, le 8 décembre 2021

Compte-rendu de la 24^{ème} Assemblée Générale Ordinaire de l'ARPO saison 2020-2021 du 04 Décembre 2021

La convocation à l'Assemblée Générale de l'ARPO a été envoyée par voie numérique le 15 Novembre 2021.

Les mesures sanitaires dues au Coronavirus contraignent les participants à l'Assemblée Générale du 4 décembre 2021 à porter le masque tout au long de la séance et à produire le pass justifiant qu'ils sont à jour des 2 à 3 vaccinations COVID..

Mot d'accueil de la Présidente :

La Présidente Marie-Frédérique TIBERGHIEn prend la parole et remercie les adhérents d'être venus nombreux malgré les conditions sanitaires déplorables. Elle a le plaisir d'accueillir Paul LOZANO du CDRP chargé des relations avec les Clubs, Catherine GASPA Adjointe au Maire, chargée de la Vie Associative à ORANGE et Jean-Michel BOUDIER Conseiller Municipal. La Présidente en profite pour signaler à Madame GASPA le gros problème rencontré à la Maison des Associations concernant la distribution du courrier dont ont été recensés 10 courriers égarés avec chèque de règlement. Tous trois ont répondu à son invitation, elle excuse Bernard FATATO, Président du CDRP et Pascal de FLEURIAN, Médecin de la Fédération, occupés par ailleurs. La Présidente n'oublie pas les absents qui ont accepté de remettre leur pouvoir donnant à chaque participant 2 voix supplémentaires. Nous avons également l'honneur d'accueillir Fernand LE MOUILLIC (Président fondateur) qui sort de l'hôpital mais a tenu à être parmi nous, et Guy SEGURET, tous deux présidents d'honneur. La Présidente souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents qui seront le club de demain. Elle remercie la presse toujours présente à nos manifestations et sorties.

Aucune question n'a été posée préalablement à cette AG, néanmoins en fin de réunion il sera possible d'intervenir si besoin.

La Présidente demande combien d'adhérents sont présents ou représentés. Nous comptabilisons 59 présents auxquels s'ajoutent 40 pouvoirs soit 99 voix pour 177 inscrits lors de la saison 2020/2021. Le quorum d'1/3 prévu par les statuts étant atteint la Présidente déclare ouverte la 24^{ème} Assemblée Générale Ordinaire de l'ARPO.

La parole est donnée à Mme **Catherine GASPA** qui nous demande d'excuser Mr. Yann BOMPARD, Maire nouvellement élu, celui-ci devait être présent au théâtre antique pour la Sainte Barbe. Madame GASPA remercie l'assistance de son accueil et félicite les nouveaux adhérents car ce n'est pas évident depuis deux ans par rapport à la Covid. Elle ajoute qu'il ne faut pas attendre l'A.G pour lui faire parvenir nos problèmes

tel celui concernant le courrier adressé à la M.D.A. qui n'est pas distribué et est perdu alors qu'il contient des adhésions et chèques de règlement de cotisations. Elle s'en occupera dès lundi. Elle ajoute que si nous avons des besoins exceptionnels nous ne devons pas hésiter à faire appel auprès de son service qui répondra dans la mesure du possible : prêt de salle etc, la Mairie est à notre écoute. Madame GASPA souhaite un bel avenir pour notre Association.

La Présidente reprend la parole signale que le procès-verbal de la 23^{ème} Assemblée Générale saison 2019/2020 qui s'est tenue le 13 mars 2021 a été envoyé par mail à tous les adhérents de l'ARPO et mis sur le blog. Il n'a fait l'objet d'aucune remarque. Il est donc adopté à l'unanimité.

Renouvellement du Conseil d'Administration :

Trois Administrateurs sont en fin de mandat :

- **Dominique GRISLIN**, Vice-Présidente : Elle assure un gros poste tourisme en organisant nos séjours. Si nous sommes allés aux ANGLÉS en juin 2019 et à OZ EN OISANS en juin 2021 c'est grâce à elle. De plus elle a rejoint l'équipe du Comité Départemental.

- **Patrick LAUPIES** – Secrétaire : Il s'occupe méticuleusement de vos adhésions et résout les problèmes de pièces manquantes et chèques égarés. Il a mis au point les adhésions et le règlement en ligne sur le site HelloAsso, permettant à terme le zéro papier.

- **Roger SILVA**, Vice-Président, toujours de bons conseils et représentant l'ARPO auprès du Comité Départemental. Il suit les dossiers formation. En 2017, il a été l'instigateur de la Rando Santé dont il est responsable.

Ils ont demandé le renouvellement et je les en remercie vivement.

Le vote est maintenant terminé, Fred et Christine procèdent au dépouillement et ils nous donneront le résultat en fin de séance.

Rapport Moral de la Présidente :

Le Conseil d'Administration est bien représenté aujourd'hui avec 14 présents sur 15. Il manque Bernard GANICHOT qui avait un empêchement. Chacun remplit sa mission dans l'intérêt de l'Association et de celui des adhérents. Vous pouvez les applaudir. Quelquefois nous rectifions la trajectoire, toujours dans une perspective positive et une volonté d'amélioration. La bonne entente prévaut toujours.

Les animateurs : Ils sont 24 et le club repose sur eux. Ils consacrent beaucoup de temps à leur formation puis à la préparation de leurs randonnées, reconnaissances du tracé, visite patrimoine... Ils sont présents pour assurer la marche nordique 2 fois par semaine.

Les baliseurs : au nombre de 3 : ils effectuent un gros travail en partenariat avec l'Office de Tourisme et la CCPRO. Fred, en fin de séance, vous donnera tous les détails.

La saison 2020/2021 a connu des mois difficiles, mais nous avons su traverser cette période délicate.

La journée de Associations s'est tenue à minima, avec le masque.

C'est la Rando Douce qui a démarré la saison début septembre 2020.

17 Octobre 2020 : instauration d'un couvre-feu de 22 h à 6 h et les rassemblements de plus de 30 personnes sont interdits.

30 Octobre 2020 : 2^{ème} confinement et suspension de toutes nos activités nous contraignant à reporter notre Assemblée Générale prévue le 6 novembre 2020.

15 Décembre 2020 : fin du 2^{ème} confinement et de l'attestation de sortie. Nous sommes autorisés à reprendre nos activités de marche nordique et randonnées pédestres sans distance ni durée limitée mais par groupe de 6 randonneurs ! Nous décidons qu'à partir de janvier 2021 nous autoriserons la sortie en rando pédestre de 3 groupes espacés de 6 randonneurs soit 18 randonneurs par animateur avec préinscription. Les sorties des mercredis et vendredis étant doublées cela permettait 36 participants par journée.

16 janvier 2021 : couvre-feu à 18 h.

Quant à la marche nordique, la reprise s'est faite mi-février à raison d'une fois par semaine pour reprendre le rythme habituel de 2 fois par semaine en mars. Cette activité a pu mettre en place la préinscription par le biais du site Framadate qui donne entière satisfaction.

20 mars 2021 : couvre-feu à 19 h

3 avril 2021 : 3^{ème} confinement avec limitation de distance à 10 km, qui sera levée le 3 mai 2021. La F.F.R. obtient une dérogation pour les clubs encadrés affiliés à la F.F.R.

19 mai 2021 : autorisation de passer à deux groupes de 10 randonneurs. Couvre-feu à 21 h.

9 juin 2021 : nouvel allègement, le groupe passe à 25 randonneurs. Couvre-feu à 23 h.

20 juin 2021 : levée de toutes les restrictions. Le séjour à Oz en Oisans peut avoir lieu tous les participants étant vaccinés.

Juillet 2021 : adhésion au site Hello Asso étudié par les trésorières et mis au point par Patrick LAUPIES et Jean-Michel LOUIS.

Août 2021 : création sur le blog d'un herbier que chaque adhérent a la possibilité de compléter sans modération.

Début Septembre 2021 : L'itinérance en Pays Cathare initiée et managée par Christine FAVRE peut avoir lieu.

Il est procédé au vote où il n'y a rien à dire et le rapport moral est voté à l'unanimité.

Rapport d'activité : Intervention de **Jacqueline PONSIN** secrétaire. Voir compte-rendu en pièce jointe.

La Présidente remercie Jacqueline pour tout le travail fourni en tant que secrétaire, poste qu'elle tient depuis 12 années.

Statistiques de fréquentation du blog :

Jean-Michel LOUIS qui a la responsabilité du blog précise que chaque jour 60 à 80 personnes visitent le blog, principalement des locaux mais parfois ce sont des Belges, des Chinois qui consultent nos pages.

Avec la Covid l'activité a été bien amputée, donc les statistiques ne sont pas exploitables.

Il est rappelé de consulter à chaque fois la partie réservée aux prochaines randonnées. En effet les programmes sont établis 3 mois à l'avance, de ce fait il peut y avoir des modifications ou des annulations de randonnées à cause de la météo imprévisible ou de l'indisponibilité de l'animateur.

RAPPORT FINANCIER :

Monique ARMAND et **Christine FAVRE** ont la charge de la tenue des comptes et de l'établissement du compte de résultat. Monique donne le détail des différents postes du compte d'exploitation du présent exercice courant du 1/9/2020 au 31/8/2021.

Les recettes provenant essentiellement des cotisations des adhérents se sont élevées à 7.886 € (dont 150 € de subvention de la Mairie) pour un total de dépenses de 9.072,24 € soit une perte de 1.186,24 €. Le poste défiscalisation animateurs se monte à 1.848,90 €. Nous remercions les animateurs qui acceptent de

défisaliser l'indemnisation de leurs frais de déplacements pour reconnaissance des randonnées qu'ils mèneront. Sans cette faculté, l'ARPO ne pourrait subvenir à ces frais de plus en plus importants, les sorties depuis cette année des mercredis et vendredis étant doublées.

Les frais cependant ont été minimes puisqu'aucune manifestation n'a pu avoir lieu du fait de la Covid, mais les rentrées ont été moins importantes compte-tenu de la minoration exceptionnelle des cotisations pour compenser le manque d'activité de la saison précédente à cause du confinement.

Pascal CRIVELLO, vérificateur aux comptes intervient et précise que le 1^{er} décembre 2021 tous les documents comptables et toutes les pièces ont été mises à sa disposition par les trésorières. Elle a constaté le sérieux de la tenue des comptes et du travail effectué. Elle a procédé aux contrôles de façon aléatoire et n'a constaté aucune anomalie. Elle valide le compte de résultat et demande aux adhérents d'accorder leur quitus.

Il est procédé au vote :

qui est contre : aucune main levée

qui s'abstient : aucune main levée

qui est pour : toutes les mains se lèvent

A l'unanimité quitus est donné aux Trésorières.

La Présidente demande à Pascale si elle accepte d'être à nouveau vérificateur des comptes pour la saison 2021/2022. Sa réponse est positive. La Présidente demande l'avis des adhérents qui acceptent à l'unanimité. Pascale est reconduite dans son poste pour une année.

La Présidente indique que pour la saison prochaine, le C.A. et elle-même ont prévu la reconduction des cotisations au même montant que la saison 2018/2019 à savoir :

45 € pour une adhésion individuelle ;

82 € pour une adhésion famille ;

23 € pour les rattachés.

Il est procédé au vote :

qui est contre : aucune main levée

qui s'abstient : aucune main levée

qui est pour : toutes les mains se lèvent

A l'unanimité ces cotisations sont entérinées.

La Présidente signale la création du pass-découverte

1 jour pour 5 €

1 semaine pour 7 €

1 mois pour 11 €

Puis la Présidente donne la parole à **Patrick LAUPIES**, secrétaire, pour donner des informations sur HelloAsso, site dont il a la charge.

La Fédération s'est engagée pour le zéro papier car par an ce sont 490.000 feuilles de papier qui sont utilisées. L'ARPO va également faire le zéro papier grâce à HelloAsso qui permet d'adhérer, de régler les cotisations, les frais de séjours, les manifestations etc.

Pour les nostalgiques du papier, surtout ne rien envoyer par la poste mais confier le dossier complet à un animateur, à la Présidente, à un membre du CA. ou les déposer dans la boîte aux lettres situées dans le parking de la Maison des Associations.

La Présidente remercie Patrick pour le travail rigoureux dans la gestion des licences qui représente une lourde charge en début de saison.

SEJOURS :

Depuis quelques années l'agrément tourisme est obligatoire pour organiser des séjours et des voyages en toute légalité.

La Présidente rappelle que le C.D.R.P. par convention signée en février 2012 bénéficie de l'immatriculation tourisme de la F.F.R.P. Nous souhaitons bénéficier de cet agrément pour couvrir nos séjours. Pour ce faire, Dominique GRISLIN a accepté de suivre une formation de deux jours. La parole lui est donnée.

En 2022 **Dominique GRISLIN et Elisabeth SCHWEITZER** organisent un séjour randonnée pédestre à ROQUEBILIERE à 900 m d'altitude dans la vallée des Merveilles, Parc National du Mercantour, avec accompagnateurs professionnels, séjour pour lequel 45 participants sont déjà inscrits. Un adhérent intervient pour préciser que ROQUEBILIERE se situe plus exactement dans la vallée de la VESUBIE qui a été en grande partie ravagée lors des inondations d'octobre 2020 et non dans la vallée des Merveilles. Dominique est d'accord mais avait mentionné vallée des Merveilles terme plus attrayant.

Pour 2023 elles étudient plusieurs possibilités en essayant d'ajuster le coût afin de trouver un juste prix, de changer de région après les Alpes, l'Autriche, la Principauté d'Andorre, l'Espagne, les Pyrénées tout en restant dans le même esprit convivial et sportif.

En Septembre un séjour itinérant a été organisé par Christine FAVRE au pays des châteaux CATHARES. Dominique projette un voyage itinérant dans le Massif Central pour ses lacs et volcans d'Auvergne. N'étant pas animatrices Dominique et Elisabeth sollicitent des animateurs ARPO pour valider les parcours qui seront proposés. Cette itinérance pourrait se dérouler en septembre 2022 si un animateur propose ses services et accepte d'être le responsable sur le terrain.

La Présidente appuie la demande des intéressées et espère bien qu'un animateur se manifestera pour cette itinérance rassemblant chaque année entre 12 et 15 randonneurs expérimentés.

La Présidente précise que l'assurance de la licence ne fait pas double emploi avec l'assurance personnelle que chacun souscrit en responsabilité civile. En effet, aucun assureur ne délivrera une attestation d'assurance en responsabilité civile pour une pratique en association. L'assurance des licences couvre la responsabilité civile des animateurs, des membres du bureau, et celle de votre Présidente, tous bénévoles, Avec l'assurance Groupama attachée à votre licence, c'est la victime elle-même qui fera la déclaration d'accident, mais l'ARPO sera là pour aider dans ces démarches. .

Marche Nordique :

En l'absence de Bernard GANICHOT indisponible **Daniel DORDOLO** signale qu'actuellement la section Marche Nordique recense 40 marcheurs avec 6 animateurs et 2 séances par semaine. Daniel remercie chaleureusement tous les pratiquants qui se sont montrés présents malgré les conditions difficiles dues à la COVID. En juin 2021 nous avons été contraints de déprogrammer le séjour car prévu à l'Etranger. De même tous les apéritifs mensuels, très conviviaux et fort appréciés ont dû être annulés.

A la Marche Nordique nous sommes très attachés à faire des échauffements en début de séance, des étirements pour terminer et au milieu du renforcement musculaire.

Depuis le début de la saison 2021/2022 nous avons 2 animatrices en formation, qui sont venues épauler l'équipe d'animateurs. Daniel précise que des bâtons très particuliers sont exigés pour la marche nordique et en aucun cas ils ne sont assimilables à ceux de la randonnée pédestre. Pendant un à deux mois les débutants sont initiés avec prêt de bâtons, après ce délai ils doivent s'équiper s'ils sont intéressés à poursuivre.

Randonnée Pédestre et rando-douce :

Christiane IGORA, responsable des animateurs RP et RD précise que l'équipe se compose de 18 animateurs. Les programmes sont établis trimestriellement et mis sur le blog. Le responsable du blog reprend le détail de toutes les sorties 15 jours à l'avance tout comme vous pouvez prendre connaissance la veille ou le jour même des annulations pour divers motifs.

En septembre 2020 nous avons instauré la rando-douce le vendredi après-midi qui permet de randonner tranquillement à un rythme moins rapide que la randonnée pédestre. De ce fait, nous proposons chaque vendredi 2 sorties une rando-douce et une randonnée pédestre niveau 2.

Le dimanche est toujours programmée une randonnée à la journée niveau 3 ou 4.

Depuis janvier 2021 contraints à réduire le nombre de randonneurs à 18 répartis en 3 groupes l'ARPO a doublé les sorties du mercredi à la journée avec une première randonnée niveau 3 et une seconde niveau 4 ce qui a permis de satisfaire le plus grand nombre de randonneurs puisqu'ils pouvaient partir à 36.

Toujours dans un souci de respect des mesures sanitaires nous avons décalé les heures de rendez-vous sur le parking de l'Arc de Triomphe afin d'éviter une trop grande concentration de personnes. Nous rappelons régulièrement les gestes barrières : port du masque pour le covoiturage limité à maxi 4 personnes par voitures, utilisation du gel hydroalcoolique en début et fin de randonnée. Nous demandons également aux randonneurs d'avoir sur eux leur pass-sanitaire.

La Présidente remercie Christiane ajoutant que c'est à elle qu'incombe l'établissement des programmes trimestriels et c'est un très gros travail.

Rando-santé – Formation :

Rando-santé : **Roger SILVA**, responsable de cette activité, signale que 2020/2021 n'a pas été une bonne saison car les participants sont le plus souvent des personnes plus fragiles et craignant d'attraper la Covid se sont abstenues en ne participant pas aux sorties hebdomadaires du mercredi matin. Toutefois, malgré la présence de seulement 5 à 7 participants, les sorties ont été maintenues afin de nous permettre de conserver notre label dont nous ne sommes que quelques clubs à détenir dans la Vaucluse.

Formation : Cette saison a connu beaucoup de formation de nouveaux animateurs rando-santé, rando-douce, randonnée pédestre, marche nordique. L'importance du poste au compte d'exploitation en témoigne. Nous avons eu 4 « spécialisations rando santé », 2 « rando de proximité », 2 « marche nordique », et d'autres formations sont déjà programmées pour les prochains mois : 1 rando-santé, 1 tourisme.

Roger adresse toute ses félicitations à André BODET, animateur randonnée pédestre, pour la médaille de bronze qui lui a été décernée par Jeunesse et Sport. Il est au service de l'ARPO depuis plusieurs années. Cette médaille lui a été remise à la Préfecture lors d'une cérémonie officielle en octobre 2021.

La Présidente reprend la parole et en profite pour préciser que dans la salle nous avons trois médaillés : **Fernand LE MOUPELLIC**, Président fondateur, **Guy SEURET** et **André BODET**. Une salve d'applaudissement ne manque pas de leur être dédiée. Tous les 3 sont un honneur pour l'ARPO.

Rapport prévisionnel : Evénements à venir et projets

La Présidente rappelle qu'**en janvier 1997** Fernand LE MOUPELLIC créé l'Association, dépose les statuts, la dénomme ARPO et l'affilie à la FF.R.. Au départ l'activité est de 1 randonnée le dimanche.

En Janvier 2022, l'ARPO compte des milliers de km parcourus, de dénivelés montés et descendus, des centaines d'animateurs successifs, du bonheur sur les chemins, des centaines d'amitiés créées

JOYEUX ANNIVERSAIRE L'ARPO – 25 ans cela se fête

Vous êtes tous conviés à fêter cet évènement, adhérents, conjoints, amis et tous ceux qui, à un moment ou à un autre, ont partagé nos chemins. La Présidente donne la parole à l'équipe **manifestation Marie-Claire VARGAS, Martine FICHOT et Michèle LELONG-SANTI.**

Cette dernière intervient pour signaler la préparation d'un repas dansant à la Salle Daudet le samedi 29 janvier 2022 à 12 H au prix très ajusté de 33 € par personne. L'ARPO prend en charge les animations, décorations et boissons. Possibilité d'offrir une carte cadeau à un membre de la famille ou ami. Les inscriptions se feront sur le blog par le biais du site HelloAsso à partir du 5 décembre 2021, date limite 9 janvier 2022. Le pass-sanitaire sera demandé à l'entrée.

La Présidente remercie les responsables manifestation pour le travail de recherche fournit et restant à faire pour bien préparer cette belle manifestation, et elle nous invite à venir nombreux car pour fêter les 50 ans de l'ARPO peu d'adhérents actuels pourront y assister. Marie-Frédérique TIBERGHIEEN précise qu'en cas de problème sanitaire renforcé la fête serait reportée en mars 2022.

La Présidente présente **les baliseurs** :

Frédéric CAILHOL – Jean-Pierre CLEMENT et Philippe PIQUOT chargés du marquage des sentiers dépendant du secteur d'UCHAUX sur un tronçon de 17 km dont nous avons la charge. Elle les remercie ainsi que leurs épouses très actives à leur côté.

Fred indique que le marquage doit être bien précis, que les sentiers doivent être bien tracés sur des itinéraires repérés et balisés permettant aux randonneurs de se diriger sans peine et sans se perdre.

Collaboration ARPO/Office de Tourisme :

Fred CAILHOL précise que le Comité Départemental a demandé de mettre en place des itinéraires de randonnée pédestre dans la plaine rhodanienne car actuellement aucun n'a été référencé. Depuis 2019 et 2020 nous avons travaillé en coordination avec le Département, les Communes, l'Office de Tourisme, et la CCPRO afin de soient définis sur ces communes des itinéraires qui vont permettre aux Office de Tourisme de présenter l'activité qui s'y fait. Le premier itinéraire entrepris débute à l'Arc de Triomphe, puis la Colline, le quartier de l'Etang, Pourtoule et retour à l'Arc de triomphe. Il fait 7 km, il définit où les balises doivent être mises, où la peinture doit être posée après autorisation, où apposer les autocollants après accord. Ce travail important est prêt à être dessiné ce qui permettra aux O.T. de le proposer aux visiteurs. D'autres projets sont en gestation : sur Caderousse, le lac salé, Jonquières, Châteauneuf du Pape, etc, de nombreux itinéraires restent à concrétiser.

La Parole aux Officiels :

La Présidente donne la parole à **Madame GASPA** qui remercie vivement l'équipe ARPO pour le dynamisme déployé avec énormément d'activités Marche Nordique, Randonnée Pédestre, Rando-douce, Rando-santé. Lors de la première A.G. à laquelle elle a assisté en mars 2021 en visioconférence, elle ne s'est pas rendu compte de tout ce travail. C'est extraordinaire. Elle adresse toutes ses félicitations et remercie animateurs, randonneurs pédestres, marcheurs nordiques. Elle va demander une aide exceptionnelle pour la fête des 25 ans d'existence.

Paul LOZANO du Comité Départemental chargé des relations avec les clubs, ajoute que nous sommes le groupe le plus dynamique du Département, que nous sommes un exemple pour beaucoup de clubs. La formation c'est très important et c'est bien de mettre toutes ces formations au service des adhérents. Il a constaté que le club a subi des pertes à cause des problèmes sanitaires dus à la Covid, mais que nous sommes revenus au chiffre de l'an passé. Sur le plan départemental on constate d'énormes pertes. En 2019 le département a perdu 533 licenciés soit 17 % en moins. Actuellement le département remonte tranquillement avec 2.593 licenciés contre 2.691 l'an dernier mais déplore l'arrêt de 2 clubs car former des animateurs devient difficile faute de candidatures. Pour la plaine Rhodanienne une partie du travail est confiée à votre club et une autre partie (la plaine sud) à un autre Club. La Mairie d'ORANGE a l'honneur

d'être la première marque d'un itinéraire et Madame GASPA sera contente d'y être présente.

Concernant le vote sur 3 semaines pour définir le GR préféré des français, le GR 340 Tour de Belle Ile en Mer a remporté cette 5^{ème} édition du concours national. Il a obtenu 16.629 voix. Toutefois, étant le coup de cœur du jury ce dernier lui a octroyé un bonus de 20 % amenant le nombre de voix à 19.955 alors que le GR du Massif du Ventoux a obtenu 18.065 voix. Malheureusement il n'a pas bénéficié de bonus et se retrouve second bien qu'ayant 1.436 voix en plus. C'est navrant d'autant que ce GR côtier de Belle Ile en Mer, long de 87 km est difficile du fait de son étroitesse et la grande fréquentation qui va suivre suite à ce classement ne pourra être que dangereuse car on ne peut marcher qu'avec des bâtons protégés de façon à ne pas détériorer les sentiers.

Paul LOZANO excuse Monsieur FATATO et Monsieur TALLIEUX pris par ailleurs. Il précise que la secrétaire Julie est partie pour d'autres horizons. Elle est remplacée par Amandine LAC qui est à notre entière disposition. Paul LOZANO est interrompu par le départ de Fernand LE MOUELLIC qui doit impérativement être rentré pour 18 h à la maison de retraite.

Fernand LE MOUELLIC est très satisfait, cela fait plaisir de voir l'évolution de l'ARPO, d'avoir entendu tout ce qui s'y est dit. Il est très content de voir le souffle de l'action menée par la Présidente, C'EST DU TONNERRE. Toute l'assistance peut constater le bonheur que ressent le Président Fondateur face à la belle expansion qu'a pris le club tout au long de ses 25 années d'existence.

Résultat des élections au C.A. :

Nous avons 59 participants et 40 pouvoirs. 95 ont voté. Ont recueilli

Dominique GRISLIN : 95 voix sur 95 votants

Patrick LAUPIES 95 voix sur 95 votants

Roger SILVA 95 voix sur 95 votants

Tous trois sont réélus. Les membres du C.A. restent les mêmes. La Présidente convoque dès à présent l'ensemble des membres du C.A. jeudi 9 décembre 2021 à 11 h pour répartir et coordonner les tâches incombant à chacun d'entre eux.

Avez-vous de questions ?

Intervention d'Aline qui demande des précisions concernant le pass-découverte. La Présidente répond que ce pass-découverte est surtout prévu pour les séjours. En effet si un adhérent présente un ami ou membre de sa famille pour une randonnée, cette sortie peut être considérée comme un premier essai.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée (sans le verre de l'amitié pour cause Covid) et un bouquet de fleurs est remis par Fred à la Présidente en remerciement de ses très bons et dévoués services appréciés par tous et permettant au club d'avancer à grands pas avec augmentation du nombre de ses activités entre autres. Pour la sortie il est demandé d'évacuer la salle rang par rang afin de respecter la distanciation dans l'escalier.

Fait à Orange le 8 décembre 2021

La secrétaire : Jacqueline PONSIN

La Présidente : Marie-Frédérique TIBERGHIE